

CONSEIL MUNICIPAL

---

Réunion du 14 octobre 2014

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour.

**I. CREATION DE POSTES**

Il est décidé de créer un emploi aidé (CAE) à raison de 20 h/semaine. La personne recrutée sera affectée au service enfance et jeunesse, plus particulièrement en soutien aux Temps d'Activités Périscolaires et une aide à la cantine (école maternelle).

**II. DEMANDE DE GRATUITE DE LA SALLE DES FETES**

La gratuité de la salle des fêtes est accordée à la Croix Rouge pour l'organisation du bric à brac le 11 mai dernier.

**III. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Est adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

**IV. DESIGNATION D'UN REFERENT « TEMPETE »**

Marie-Claude POINET (titulaire) et Patrick SUDRE (suppléant) sont désignés « référents tempête » afin d'assurer la liaison entre la Commune et les services d'ERDF lors d'évènements climatiques importants.

**V. DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE**

Suite à la demande des riverains d'une rue perpendiculaire à la route de Bellevue, il est décidé de dénommer la voie « Chemin des Sources ».

**VI. PLAN DE FINANCEMENT – PROJET D'EXTENSION DE LA MAISON PETITE ENFANCE**

Est présentée la pré étude réalisée pour le projet d'extension de la maison Petite Enfance. Cette extension se justifie par l'obligation faite à cette structure de fournir, à l'horizon 2016, les couches et les repas aux enfants la fréquentant. Une extension du nombre de places pourra également être demandée auprès de la PMI.

Il est décidé de demander des subventions auprès de la CAF et auprès de la région au titre du FRIL.

**VII. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Des subventions exceptionnelles sont attribuées à :

- classe 3<sup>ème</sup> « découverte professionnelle » du collège : 150 €,
- école maternelle (voyages scolaires) : 800 €,
- Comité des Usagers de la Météorite : 367 €.

**VIII. VENTE LOCAL DES BOUVIERES**

Il est nécessaire de reprendre la délibération du 04 février 2014 acceptant la vente du local des Bouvières. Cette cession est acceptée dans les mêmes conditions que celles du précédent conseil.

**IX. PARTICIPATION DE LA COMMUNE A DES EXTENSIONS DE RESEAUX**

Suite au dépôt de demandes de certificat d'urbanisme, la participation de la Commune aux extensions de réseaux est demandée aux Treilles ainsi que Rue fontaine de la Monnaie. Pour ce dernier, la commune ne participera pas car le raccordement ne devrait pas être supérieur à 100 mètres linéaires donc à la charge du pétitionnaire. Concernant les Treilles, la participation sera réalisée sous certaines conditions.

## **X. AFFAIRES DIVERSES**

- Des bénévoles proposent de venir repeindre les locaux communaux (vestiaires).
- Lecture est donnée d'un courrier des riverains du chemin des Hors pour une demande de faisabilité pour le raccordement à l'assainissement collectif.
- Les projets 2015 : les projets retenus pour l'année 2015 sont l'aménagement du bourg de CHABANAIS et l'extension de la Maison Petite Enfance. Des dossiers de demande de subvention seront préparés.
  
- Plusieurs logements communaux sont vacants. Il est envisagé d'en vendre une partie afin de procéder à la réfection des logements des écoles.
- Il sera demandé au SDEG de limiter l'éclairage public la nuit dans le but de réaliser des économies.
- Un conseiller rappelle la nécessité d'entretenir régulièrement les chemins communaux.
- Est évoqué le problème lié aux états des lieux de la salle des fêtes. En effet, depuis le départ en retraite de l'agent municipal qui en avait la charge, jusqu'à ce jour, quelques élus ont pris le relais mais le sujet divise. Il est envisagé de confier ponctuellement cette tâche au garde champêtre dans l'attente d'un éventuel recrutement en 2015 (à l'occasion d'un nouveau départ en retraite d'un agent d'entretien).
- Une réunion s'est tenue avec les associations pour organiser de nouveau en 2015 le carnaval.
- Un rappel est fait sur les prochaines manifestations communales : le 25 octobre – fête de la lecture, le 26 octobre – « dimanche à 15 h » - spectacle musical gratuit « Tutti Frutti ».
- La Communauté de Communes de Haute Charente devrait prendre une nouvelle compétence à savoir les aires d'accueil des gens du voyage.
- Une nouvelle convention de location de la salle des fêtes a été distribuée aux élus pour finir de l'élaborer pour mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La séance est levée à 23 h 15.